



Expropriation de 2 parcelles de terrains à Vernon

Par **PESTEL Jacques**, le **08/11/2008** à **16:28**

Nous avons été exproprié en 1992 par la Mairie de 2 parcelles de terrain à VERNON(27)réserve foncière ZAC des Bourdines BP 164-166 (environ 2000m2 pour chaque parcelle) pour construction d'une zone industrielle. Aujourd'hui le projet de construction de cette zone a été annulée.Ces parcelles ont été inclues dans la vente d'une zone de construction d'habitation " Le Domaine Des Douers VERNON" de 30 parcelles " par le Groupe Foncière Loticis ". Sachant que le prix moyen de vente d'une parcelle de 873 m2 est d'environ 93000 Euros.

Par conséquent nous pensons qu'il y a là un préjudice moral et financier important puisque l'indemnité d'expropriation de ces 2 parcelles a été de 42336 francs.

Par avance je vous remercie de me renseigner sur la procédure à engager pour obtenir réparation de ce préjudice financier.

M.M PESTEL jacques et Michel et mon neveu William HUET dont je suis tuteur.

Par **Vincentius**, le **20/11/2008** à **14:16**

[Droit de rétrocession](#) (source : Service-public.fr)